

Fiche technique

OFFENPORIG
IMPRÄGNIER-LASUR FS

avec solvants



Le glacis d'imprégnation pour grandes surfaces en bois

Glacis d'imprégnation hydrofuge en un seul pot pour les éléments de construction en bois à l'extérieur

I. DESCRIPTION DU MATÉRIAU

Herbol Offenporig Imprägnier-Lasur FS est un glacis pour bois d'utilisation universelle dans un seul pot pour le bois à l'extérieur. Il peut être utilisé comme première couche ou couche de rénovation sur les éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle et à la stabilité formelle et dimensionnelle limitée, p. ex. les façades en bois. Pénètre en profondeur, est diffusant (à pores ouverts) et offre une bonne résistance aux intempéries. Il est hydrofuge et des pigments stables aux UV empêchent la surface de devenir rapidement grise. Pas d'écailage du revêtement. Produit doté d'un film protecteur renforcé contre les algues et les champignons. Des couches de finition sont également possibles avec des glacis diluables à l'eau ou à base de solvants de Herbol et Sikkens.

WERKSTOFFBESCHREIBUNG

Type de matériau:	glacis pour bois à base de résine alkyde
Teintes:	1210 pin foncé, 1403 chêne, 8404 noyer ainsi que 17 couleurs de bois et autres teintes par le biais du service de nuance Herbol-ColorService et du service de nuance à l'usine
Emballages:	teintes bois: 2,5 l, 5 l et 10 l; Herbol-ColorService 2,5 l, 5 l et 10 l
Brillance:	mat satiné
Densité:	env. 0,93 kg/l
Composition (conformément à VdL):	résines alkydes, huiles végétales, pigments inorganiques, solvants aliphatiques, eau, additifs, isothiazolinone
Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne:	Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie de produit A/e): 400 g/l. Ce produit contient 399 g/l de COV max.
GISCODE pour matériaux de revêtement:	BSL10
Marquage de danger:	Les données relevant de la sécurité ainsi que le marquage sont indiqués dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées. Conseils aux personnes allergiques à l'isothiazolinone au numéro de téléphone: D +49 221-40067907 AT +43 810 500134
DGNB:	Mention selon DGNB (société allemande pour la construction durable; en date de février 2023) Catégorie 1 Revêtements sur métal, bois, plastique Niveau de qualité –

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également VOB (règlement allemand sur les adjudications de travaux de construction), partie C, norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage, ainsi que la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution des travaux de peinture et de revêtement.

Les revêtements incolores et faiblement pigmentés ne peuvent pas protéger du jaunissement naturel du bois causé par l'effet de la lumière.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

Application:	bien remuer le matériau avant son application; au pinceau
Température de mise en œuvre:	pendant la mise en œuvre et le séchage, au moins + 5 °C pour le support et l'air environnant
Temps de séchage (à 23 °C et 50 % humidité rel. de l'air):	sec au toucher après env. 5 heures; recouvrable après env. 17 heures. Le premier revêtement sur bois brut peut être revêtu après env. 4-6 heures.
Consommation:	env. 60 ml/m ² et par couche, en fonction du support et de la procédure d'application
Nettoyage des outils:	immédiatement après utilisation avec un nettoyeur pour pinceaux vendu dans le commerce, un diluant pour résine de synthèse ou du white-spirit
Stockage:	Env. deux ans dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel
Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 26	La classification des matériaux de revêtements suivant la base de liants correspond à la fiche technique du BFS n° 26: Classe B. La classe de la stabilité de la teinte découle de la classification du produit et de la formule du mélange.

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leur aptitude.

Remarque importante:

Le traitement ultérieur et l'enlèvement des couches de peinture (par ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support:	Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant entraver le pouvoir d'adhérence, comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Enlever soigneusement les revêtements abîmés et inappropriés, puis les éliminer conformément aux prescriptions. Poncer légèrement et nettoyer les supports lisses et denses. Observer la fiche technique du BFS n° 20!
Préparations générales du support:	Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, les produits corrosifs et les éléments farinants. Enlever complètement toutes les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante ainsi que tous les agents séparateurs (par exemple : peau de laminage, calamine). Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Lessiver les couches anciennes et stables et effectuer un ponçage matant. Traiter les zones défectueuses comme les supports non traités. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS (SUITE)

Support

Bois (éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle ou avec une stabilité limitée) et matériaux dérivés du bois, à l'extérieur:

Couche de fond

Une couche de fond de bois brut avec Herbol Offenporig Imprägnier-Lasur FS*.

Couche intermédiaire

Appliquer une couche intermédiaire avec Herbol Offenporig glacis d'imprégnation FS* sur les supports déjà recouverts d'une couche de fond et sur les anciennes couches de peinture préparées et intactes.

Couche de finition

Une couche de finition avec Herbol Offenporig Imprägnier-Lasur FS*.

COUCHE D'ATELIER**Avant le montage**

Couche de fond et couche intermédiaire:
1-2 couches de finition avec Herbol Offenporig Imprägnier-Lasur FS.

Après le montage

Avec Herbol Offenporig Imprägnier-Lasur FS ou également avec des glacis diluables à l'eau ou à base de solvants de Herbol et Sikkens.

L'humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 18 %. Poncer le bois, nettoyer les surfaces en bois résineuses, graisseuses et collantes avec un nitro-diluant et bien laisser les surfaces s'aérer. Les bois extérieurs menacés par le bleuissement doivent être recouverts d'une couche d'imprégnation avec le produit Herbol Bläueschutzgrund LH/BS¹ ou Sikkens Cetol Aktiva BS². observer la fiche technique du BFS n° 18.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

¹ disponible uniquement en D/AT

² disponible uniquement en CH

AUTRES INFORMATIONS**Abrasion en cas de sollicitation mécanique:**

Pour les teintes vives et foncées, une abrasion du pigment peut apparaître à la surface du revêtement en cas de sollicitation mécanique. Celle-ci correspond à l'état actuel de la technique pour les vernis mats/mats satinés/satinés et ne peut faire l'objet d'une réclamation.

Améliorations:

Les améliorations au niveau de la surface laissent des marques plus ou moins fortes selon la situation du bâtiment. Ceci est inévitable selon la fiche technique BFS n° 25, point 4.2.2.1, section e).

Surfaces praticables:

Les surfaces praticables sont soumises à de fortes sollicitations mécaniques; ce produit n'est par conséquent pas adapté à de telles surfaces.

Peintures provenant d'un même lot de fabrication:

Pour obtenir le meilleur résultat possible, seules des peintures provenant d'un même lot de fabrication doivent être utilisées sur des surfaces contiguës. Bien entendu, afin de détecter suffisamment tôt d'éventuelles erreurs de teinte, la précision de la teinte de chaque bidon doit être vérifiée avant l'application.

Mise en œuvre incolore pas à l'extérieur:

En raison d'une protection insuffisante contre les UV, les couches de glacis incolores ne sont pas adaptées à une utilisation à l'extérieur.

Durée de conservation:

Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz e.V., ainsi que d'autres publications concernant ce sujet.

Durabilité du revêtement glacé:

La durabilité d'un revêtement glacé dépend de la teinte choisie, de la construction ainsi que de l'imprégnation et de la couche de fond appliquées de tous les côtés des éléments mentionnés. Afin de garantir une protection optimale du bois, seules des teintes moyennes à foncées doivent être utilisées à l'extérieur. Pour préserver la couche de glacis, nous recommandons de procéder à une vérification et, le cas échéant, à un entretien de la couche de glacis à intervalles réguliers, au plus tard après 2-3 ans, en particulier dans les zones exposées aux intempéries.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS (SUITE)

Additifs:

En présence de supports denses et froids ou bien en cas de retard dans le séchage dû aux intempéries, des traces d'additifs peuvent apparaître à la surface du revêtement lorsque celui-ci est exposé à de l'humidité (brouillard, rosée, pluie). Celles-ci se présentent sous la forme de coulures jaunâtres-transparentes, collantes et légèrement brillantes. Ces additifs sont solubles dans l'eau et peuvent être éliminés d'eux-mêmes avec une quantité d'eau suffisante, comme, par exemple, après de multiples chutes de pluie battante. Toutefois, ceci n'a pas d'influence préjudiciable sur la qualité du revêtement, une fois que celui-ci est sec. Malgré tout, en cas d'application directe, les coulures/additifs doivent être pré-humidifiés, puis totalement nettoyés après avoir pu agir un bref moment. Lorsque le revêtement est appliqué dans des conditions climatiques appropriées, aucune trace de coulure n'apparaît.

Teintes de glacis:

Toutes les teintes de glacis peuvent être mélangées entre elles. L'impression visuelle d'une teinte de glacis varie d'un support à un autre. Il est par conséquent recommandé de toujours procéder à un essai préalable sur le bois à traiter. La quantité de produit appliquée influe également sur sa teinte. Pour garantir une uniformité de la teinte, utiliser toujours sur une surface donnée des matériaux issus du même numéro de lot.

Humidité du bois max.:

L'humidité du bois, mesurée à une profondeur de 5 mm, ne doit pas dépasser $13 \pm 2\%$ sur les éléments de construction avec stabilité formelle et dimensionnelle et 18% sur les éléments de construction sans stabilité formelle et dimensionnelle. Conformément aux directives sur les revêtements des fenêtres éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz, au VOB, partie C, à la norme DIN 18 363, à la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution de travaux de peinture et de revêtement et aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V. de Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent, avant leur installation sur les bâtiments, être recouverts de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond.

Matériaux dérivés du bois sous la forme de panneaux:

Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation à l'extérieur des matériaux dérivés du bois n'incluent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux à un revêtement donné. Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité du revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible d'avoir un revêtement assurant la protection des panneaux dérivés du bois lorsque ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également aux éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, lorsque l'effet de l'humidité est important (p. ex. dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement, ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être évalués d'après la durabilité naturelle du type de bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. En règle générale, les matériaux dérivés du bois en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible durabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement. L'absence de revêtement de tous les côtés ainsi que l'absence de protection particulière sur les arêtes de coupe (p. ex. vitrification) peuvent entraîner des dommages prématurés. Observer également la fiche technique du BFS n° 18, alinéa 2.2.3. Une recommandation de revêtement ne peut être donnée que dans des cas individuels, en tenant compte du type et de la qualité du matériau, de la construction et des conditions climatiques. En cas de besoin, notre service de conseil technique est à votre disposition.

Nettoyage et entretien:

Pour nettoyer les surfaces vernies, utiliser un chiffon propre et doux, sec ou humide, sans employer de produits abrasifs, corrosifs ou à base de solvants. Exécuter le nettoyage sans forte pression (ne pas polir les surfaces). Effectuer au préalable un nettoyage d'essai à un endroit peu visible. Ne nettoyer que des surfaces complètement sèches et prises.

Poncer les supports:

Nous recommandons d'effectuer un ponçage intermédiaire entre les différentes étapes de travail.

Intempéries:

Au cours du temps, la surface d'un revêtement peut se trouver modifiée sous l'effet régulier des intempéries, de l'humidité, du rayonnement U. V., des dépôts ou de la situation du bâtiment. Des modifications au niveau de la teinte peuvent en être la conséquence.

Herbol Offenporig Imprägnier-
Lasur FS
Vernis/Glaci/Glaci

Informations sur le recyclage
Apporter au centre de recyclage
uniquement des emballages
entièrement vides. Éliminer les
emballages contenant des restes
de matériaux dans un lieu de
collecte pour anciennes peintures.
Ne jamais laisser les restes de
peinture et de vernis s'écouler
dans les canalisations ou les cours
d'eau. Éliminer les pinceaux et
rouleaux séchés avec les déchets
non recyclables.

Édition: Mai 2024

Ce document perdra sa validité à
la sortie d'une prochaine édition.

Toutes les informations correspondent à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur/l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et, sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises du bâtiment en question. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent.

Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH-6203 Sempach Station
Tel. +41 469 67 00
Fax +41 469 67 01
info@herbol.ch

www.herbol.ch/fr

Akzo Nobel Coatings GmbH
Aubergstraße 7
A-5161 Elixhausen
Tel. +43 810 500 13 4
Fax +43 662 489 89 11
herbol.at@akzonobel.com

www.herbol.at

Akzo Nobel Deco GmbH
Am Coloneum 2
D-50829 Köln
Tel. +49 221 4006-7907
Fax +49 221 4006-7917
info@herbol.de

www.herbol.de

 Herbol

 herbol_farben